



Service du Greffe

L'ASSOMPTION
Ville de culture et de patrimoine

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 19^e jour du mois de novembre 2013, à la salle du conseil municipal située au centre communautaire de la Ville de L'Assomption sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Jean-Claude Gingras et à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères : Sylvie Papin, Nicole Martel, Maryse Turgeon et messieurs les conseillers : Richard Prenevost, Michel Gagnon et Fernand Gendron.
.....

2.4 DEMANDE DE MORATOIRE CONCERNANT LES COMPTEURS INTELLIGENTS – DÉCISION

- CONSIDÉRANT le projet d'Hydro-Québec d'installer des compteurs de nouvelle génération à radiofréquences;
- CONSIDÉRANT les préoccupations de citoyens concernant les effets sur la santé de ces nouveaux compteurs;
- CONSIDÉRANT l'inquiétude de citoyens quant à la démarche d'installation de compteurs non communicants et aux frais reliés à cette installation.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par : Monsieur Fernand Gendron

Appuyé par : Madame Nicole Martel

Et résolu,

1- DÉCISION

Que le Conseil municipal de la Ville de L'Assomption demande au gouvernement du Québec qu'il impose à Hydro-Québec un moratoire immédiat à l'installation de compteurs de nouvelle génération à radiofréquences sur le territoire de la Ville de L'Assomption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme, ce 20 novembre 2013.

Chantal Bédard,
Greffière de la Ville

c.c.: Gouvernement du Québec
dossier